

Conditions générales d'utilisation des services EWAYCOM

Les conditions générales d'utilisation de nos services décrivent les termes dans lesquels EWAYCOM fournit à ses clients une solution d'envoi de fax, de SMS et de MMS par Internet .

1. OBLIGATIONS EWAYCOM

EWAYCOM s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour fournir les Services Fax, SMS, MMS aux Clients et leur permettre d'envoyer à partir de leur logiciel de messagerie habituel ou leur système d'information des messages télécopiés, SMS et MMS.

EWAYCOM s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens à sa disposition pour offrir aux Clients la meilleure qualité de service possible.

2. RESPONSABILITE EWAYCOM

Le Client reconnaît être conscient que le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications et des serveurs Internet ne dépend aucunement de EWAYCOM, et que EWAYCOM ne peut garantir les délais ni la qualité de transmission des messages et des documents entre le poste du client et les serveurs de EWAYCOM.

Le Client et EWAYCOM reconnaissent par ailleurs que, du fait de la nature complexe des réseaux de télécommunications, d'Internet et du Service, ce dernier est susceptible de présenter des dysfonctionnements non détectés ou non identifiés. Le présent contrat est conclu entre les parties en pleine connaissance de l'éventuelle existence de tels dysfonctionnements.

La responsabilité de EWAYCOM au titre du présent contrat n'est engagée sur aucun dommage direct ou indirect subis par le Client. Elle ne couvre donc pas les éventuelles pertes de chiffre d'affaires, de résultats ou de profits, pertes de commandes, pertes de données du Client ou d'un Utilisateur, coût d'obtention de biens ou de services de substitution ou de toute action engagée ou réclamation faite contre le Client par des tiers. EWAYCOM n'encourt en aucun cas de responsabilité au titre de dommages incidents, indirects, ou de préjudice moral résultant du présent contrat. Le Client reconnaît que les montants dus au titre des présentes sont fondés en partie sur cette limitation. Le client ne peut prétendre à aucun dommage et intérêt par suite d'incidents dans l'utilisation des services.

3. RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client s'engage à faire un usage du Service conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment aux bonnes moeurs, à l'ordre public :

Toute personne est responsable des données qu'elle diffuse, utilise et/ou transfère et s'engage à ce titre à respecter la réglementation française en vigueur, notamment celle relative aux contenus manifestement illicites (atteintes aux bonnes moeurs, incitation à la haine raciale, pédophilie, ...) ou la protection des droits des tiers (droits de propriété intellectuelle, ...). Ewaycom n'est pas responsable de l'usage des données, du contenu diffusé ou des prestations d'une autre personne et qui, notamment, ne respecterait pas la réglementation en vigueur.

Le Client déclare et garantit à EWAYCOM qu'il est propriétaire et/ou peut librement disposer de l'intégralité des droits afférents au contenu qui sera diffusé par les service de EWAYCOM.

Le Client garantit EWAYCOM contre, et l'indemnise de, toute réclamation ou recours de tiers relatifs à une violation par le Client de ses obligations en vertu du présent contrat et, en particulier, des déclarations ci-dessus.

EWAYCOM ne sera aucunement responsable des modalités des Opérations ni du contenu des messages et documents, celui-ci étant conçu et défini exclusivement par le Client.

Le Client s'engage à ne pas faire un usage des Données contraire aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment reconnaît avoir satisfait aux obligations de déclaration prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client s'interdit toute cession de Données à des tiers.

En tout état de cause, le Client garantira EWAYCOM contre et l'indemnise de, toute réclamation consécutive à une utilisation illicite des Données par le Client.

Le Client s'interdit de pratiquer tout envoi de messages non sollicités par un Utilisateur.

En tout état de cause, le Client garantira EWAYCOM contre et l'indemnise de, toute réclamation consécutive à un tel envoi de messages non sollicités à un destinataire.

4. FORCE MAJEURE

Aucune partie ne sera responsable d'un manquement à ses obligations aux termes des présentes si un tel manquement résulte d'un acte, fait ou événement indépendant de sa volonté, plus particulièrement par suite d'un cas de force majeure, en ce compris notamment les événements reconnus comme tels par la jurisprudence, et, sans limitation : grèves, guerres, embargos à l'importation ou à l'exportation, accidents, incendies, blocus, ou catastrophes naturelles, perturbations, coupures et anomalies affectant les transmissions au travers des réseaux de télécommunications, retards, coupures de courant toute autre difficulté technique ou dysfonctionnement du réseau Internet.

5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Les tarifs des forfaits de communication fax facturés au Client par **EWAYCOM** précisent le nombre de télécopies d'une durée unitaire inférieure ou égale à 60 secondes. Le compte utilisateur est crédité du montant de la commande. Chaque télécopie envoyée par les services de **EWAYCOM** est déduite du compte utilisateur. Les tarifs des clients sont susceptibles d'être modifiés suivant les fluctuations des cours d'achat des communications auprès des opérateurs télécoms alternatifs.

6. DUREE ET RESILIATION

Le présent Contrat entrera en vigueur au jour de la réception du règlement correspondant au bon de commande du Client. Toute résiliation devra être notifiée à **EWAYCOM** par courrier recommandé. Elle sera effective dans un délai maximum d'un mois, fin du mois.

7. CONFIDENTIALITE

Les Données étant la propriété exclusive du Client, **EWAYCOM** s'engage à n'en faire aucun usage autre que celui nécessaire à l'exécution des obligations souscrites aux présentes et à en assurer la confidentialité. A l'expiration du présent contrat et à la première demande du Client, **EWAYCOM** détruira immédiatement les Données.

8. CESSION DE CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE

Le Client reconnaît que le présent Contrat est conclu par **EWAYCOM** en considération de la personne morale du Client. Par conséquent, Le Client ne peut céder tout ou partie de ses droits et obligations au titre du présent contrat, sauf accord écrit préalable de **EWAYCOM**.